

Partenaires Économies d'Énergie d'EDF : attention aux fraudes

EDF a mis en place un certain nombre d'actions afin d'enrayer les usages frauduleux liés à sa marque. Parmi celles-ci, détecter les fraudes d'entreprises et d'artisans se faisant passer de façon abusive pour des Partenaires Économies d'Énergie d'EDF.



Faux partenaires Économies d'Énergie : les actions d'EDF

Afin de lutter contre les fraudes liées à sa marque, EDF mène un certain nombre d'actions et reste vigilante.

Le service "Trouvez un pro" permet désormais d'entrer directement en contact avec un Partenaire Économies d'Énergie d'EDF, par mail ou téléphone, dans le cadre de la réalisation de travaux. Parmi les avantages de ce service, la possibilité de **savoir si un professionnel est réellement un Partenaire Économies d'Énergie d'EDF** et, ce, juste en indiquant le nom du professionnel (avec son orthographe la plus exacte possible) dans un bloc dédié : bien pratique !

Par ailleurs, à chaque alerte remontée, les conseillers EDF vérifient que le professionnel est bien un Partenaire Économies d'Énergie d'EDF.

Si l'usage frauduleux de sa marque est prouvé, EDF poursuit les entreprises et artisans mis en cause.

Vous pouvez désormais vérifier en un clic si le professionnel appartient réellement à notre réseau de partenaires.

[Est-il Partenaire Économies d'Énergie d'EDF ?](#)

Vous pouvez aussi agir en cas de fraude

Si vous avez un doute sur la bonne foi d'une personne se présentant comme un Partenaire Économies d'Énergie d'EDF, le premier réflexe à avoir est de lui demander son numéro d'authentification.

En effet, chaque Partenaire Économies d'Énergie d'EDF possède un numéro d'identification : **vérifier qu'un professionnel fait bien partie du réseau Économies d'Énergie d'EDF**.

Par ailleurs, vous avez tout à fait le droit de demander à voir les justificatifs du professionnel tels que sa souscription à la responsabilité civile ou à la garantie décennale. Des documents indispensables pour exercer dans ce coeur d'activités que sont les travaux.

© tang90246 Fotolia.com

Article créé le 03/01/2013

Article mis à jour le 27/03/2020

A bientôt sur notre site,
L'équipe EDF Travaux

